

1390

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel



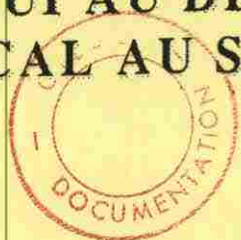
Permanent Inter-State Committee for
Drought Control in the Sahel

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR "POLITIQUE GRN/LCD"

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
LOCAL AU SAHEL**



PADLOS

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

**COMITÉ DE PILOTAGE
OUAGA, 19 - 23 JANVIER 1998**

AVANT PROPOS

Ce document présente de manière synthétique le rapport d'activités 1997, le programme Triennal 1998 à 2000 et le Programme d'activités détaillé 1998.

Il est présenté dans le cadre du comité de pilotage dont les objectifs sont :

- Analyser le rapport d'activités 1997;
- Adopter le programme d'activités et le budget 1998.

Les personnes intéressées par plus d'informations et de détails sur les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie et les activités pourront se référer au document annexe « Rapport d'activités 1997 » qui comprend trois parties à savoir le bilan consolidé des activités 1996/1997, les perspectives (1998/2000) et le programme de travail 1998.

Nous nous excusons d'avance pour les éventuels manquements.

I - PRESENTATION DU PADLOS

1. *Pays couverts* : Burkina Faso, Cap vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

2. *Domaines d'intervention*

Gestion décentralisée des Ressources Naturelles,
Législation, Organisations rurales, groupes spécifiques.

3. *Durée* : 3 ans *Démarrage* : Janvier 1996

4. *Justification*

Le PADLOS est la traduction opérationnelle des conclusions et recommandations issues de la Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation tenue en 1994 à PRAIA au Cap Vert. Cette conférence, organisée sur la base d'un processus de concertation et de dialogue, a dégagé des orientations fondamentales dans les domaines des Organisations Paysannes, du Foncier, de la Décentralisation et des groupes spécifiques particulièrement les femmes et les éleveurs.

Le PADLOS, en tant que composante dynamique du Programme Majeur « Politique GRN », intervient auprès des Etats pour lever certaines contraintes et aussi auprès de la société civile pour renforcer ses capacités et ses compétences au niveau organisationnel, technique, juridique et économique.

5. *Objectifs*

Le projet vise à contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à la gestion participative des ressources naturelles.

6. *Résultats attendus*

- a) Les producteurs ruraux sont organisés et jouent un rôle formel dans les prises de décision relatives aux actions les concernant;
- b) Les pays disposent des connaissances permettant l'adaptation et un changement qualitatif des textes législatifs et réglementaires;
- c) Les processus de décentralisation des pays sont renforcés;
- d) La participation des femmes, des éleveurs et des jeunes aux débats nationaux et au progrès économique est facilitée.

7. Coût total 1996 - 1999 (en milliers)

Eléments	1996	1997	1998	1999
Personnel	77 672,4	56 900	63 800	58 000
Equipement	41 000	2 500	5 000	30 000
Frais généraux	36 600	28 000	45 000	30 000
Activités	274 058, 6	336 200	361 111	302 000
TOTAL	429 331	423 600	474 911	420 000

II. BILAN CONSOLIDE 1996/1997

1. Brève description

En 1996, les activités menées ont permis :

- une meilleure connaissance des organisations paysannes, la consolidation de la plate forme paysanne qui est devenue une réalité dans les pays membres du CILSS depuis le forum constitutif de Koudougou (Burkina Faso) en Avril 1996 ;
- une identification et une analyse des expériences en matière de gestion décentralisée ; par l'appui aux états dans la définition et la mise en oeuvre de leurs politiques de décentralisation, mais aussi par les échanges d'expériences entre commissions nationales de décentralisation ;
- une capitalisation des expériences dans le domaine de la sécurisation foncière ; une sensibilisation des états sur les enjeux du foncier dans le développement des économies sahéniennes et une étroite collaboration avec les projets partenaires particulièrement le PRASET ;
- une amélioration des connaissances sur le rôle et la place de la femme dans la GRN et son accès aux instances de décision; la mise en place d'un Comité régional de réflexion sur Femmes et GRN qui a été renforcé au niveau national pour assurer une forte mobilisation des femmes.

L'année 1997 a été consacrée à la mise en place des mécanismes de coordination et de communication du projet ainsi qu'à la consolidation des activités de l'année dernière.

Dans le cadre de la coordination et de la gestion du projet des tentatives ont été réalisées pour la mise en place des mécanismes de suivi-évaluation et la conception d'une base de données pour la gestion et la capitalisation des informations concernant les domaines du projet. Ainsi un questionnaire d'évaluation des ateliers et de la documentation, une grille d'évaluation ont été proposés. Cette tentative a besoin d'être améliorée et opérationnalisée. La base de données est en cours de réalisation.

En matière de communication, un contrat de service a été conclu avec le service des postes pour la diffusion du courrier afin de lever certaines contraintes et difficultés. Le projet s'est également connecté au courrier électronique.

En ce qui concerne les activités techniques, un accent particulier a été mis sur la mobilisation des groupes sociaux, la capitalisation des expériences en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles, sur la gestion des conflits, sur l'amélioration des connaissances sur les femmes et de la gestion des ressources naturelles ainsi que sur les expériences de mise en oeuvre de la politique de décentralisation dans les pays membres.

Ainsi la plate-forme des organisations paysannes se renforcent davantage et est impliquée dans toutes les activités du CILSS et de certains partenaires. Le Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) et la coordination régionale de la jeunesse sahélienne ont été mis en place depuis le mois de septembre 1997. Leurs statuts et règlements intérieurs ainsi que les mécanismes de coordination ont été élaborés et adoptés. Les procédures de reconnaissance juridique pour le REFESA sont en cours. Le projet a largement appuyé ces groupes pour leur participation dans la réflexion « Sahel 21 ».

Les réflexions sur la problématique foncière surtout au niveau de la gestion des conflits, la formation et la recherche ainsi que sur la mise en place des observatoires sur le foncier et les institutions locales ont connu des avancées significatives. L'impact se fait déjà sentir au niveau des pays avec les demandes pour mettre en place des cadres de réflexion et de collecte liant les Ministères chargés du développement rural, les universités et les autres institutions de recherche et la société civile.

Un document de synthèse sur les réformes foncières au Sahel a été publié en collaboration avec le Land tenure Center (LTC). L'étude sur le bilan de la RAF a été finalisée. Celles relatives à la gestion alternative des conflits au Tchad, en Gambie et en Mauritanie ont été réalisées et ont fait l'objet de restitution au niveau national. Dans le cadre de la collaboration avec d'autres institutions, le projet a pris une part active à deux tables rondes organisées par le CECI sur la prévention des conflits et aux activités du PRASET relatives à la gestion des conflits.

La capitalisation des expériences en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles a connu un nouvel élan. Ainsi les premières études (Burkina, Mali, Sénégal) ont fait l'objet d'une publication. Celles du Tchad et du Niger ont été achevées. Une synthèse régionale est en cours de rédaction.

Les études sur Femmes et GRN débutées en 1996 ont été finalisées. Celles démarrées en 1997 en collaboration avec le PRORES sont en cours. Il convient de noter que les résultats attendus pour cette activité sont atteints malgré l'inachèvement des études prévues dans certains pays. Les résultats des études de 96, la réflexion Sahel 21, les communications des représentantes des différents pays lors de la rencontre sur femme et GRN à Ndjamena ont permis d'avoir une connaissance approfondie sur les femmes/GRN en termes de contraintes, de stratégies, et de pistes de réflexion pour une meilleure prise en compte du rôle et de place de femme dans la GRN.

De même l'étude de cas sur Femmes et instances de décision au Sénégal est en cours et sera finalisée en 1998.

La préparation et l'organisation de la journée CILSS a également été un moment fort pour le projet au cours de cette année. Des affiches et des dépliants ont été réalisés en collaboration avec le PRISME. Un concours a été organisé avec une attribution de prix aux lauréats au niveau national et régional. Des conférences débats impliquant plusieurs catégories d'acteurs ont été organisées dans les différents pays. Malgré les dispositions prises, il est à noter que l'ampleur et l'impact de cette journée ont été réduits d'une part en raison de la tenue à la même période des instances statutaires (Conseil des Ministres et Conférences des Chefs d'Etats) et le forum des sociétés sahéliennes d'autre part par la non diffusion des informations auprès des acteurs à la base par certains CONACILSS.

Le renforcement des capacités des différents acteurs apparaît de plus en plus comme un axe central au niveau de la valorisation de leur rôle et de leur place dans le processus de développement.

Aussi au cours de cette année, l'Etude PADLOS Education a été finalisée et éditée.

Le PADLOS a également assuré le suivi des activités du Projet Régional de Conservation des Eaux et des Sols. Cette contribution a permis d'une part au CILSS de veiller à la réalisation des objectifs du projet et d'assurer sa clôture à travers une consolidation des antennes nationales et d'autre part de faire le lien entre les techniques de Conservation des Eaux et des Sols et les problématiques de la participation, de la décentralisation et du renforcement des capacités des populations locales. Dans ce cadre les organisations à la base, les ONG et les agents techniques ont été associés aux sessions dans les différents pays (2 sessions par pays en 1997), la tenue d'un atelier régional sur approche participative et décentralisation dans le cadre des techniques CES/DRS et la publication de deux ouvrages sur le domaine.

Les résultats de ces deux années d'exercice réconfortent davantage le PADLOS dans sa philosophie d'appui d'une part aux Etats pour lever certaines contraintes à la gestion décentralisée et participative des ressources naturelles et d'autre part pour la mobilisation de la société civile à travers le renforcement de ses capacités et ses compétences dans les domaines organisationnel, institutionnel, législatif, etc.

Malgré les contraintes d'ordre administratif, logistique, et financier, le bilan de ces deux premières années d'exécution est satisfaisant eu égard aux objectifs et aux résultats attendus du projet

Pour les détails des actions menées au courant de l'année 1997, nous vous invitons à vous référer au rapport d'activités 1997.

2 - BILAN PHYSIQUE DU PROJET 1997

COMPOSANTES MAJEURES	RESULTATS ATTENDUS	PREVISIONS QUANTITATIVES	REALISATIONS	ECARTS
PLATE-FORME PAYSANNE	Les connaissances sur les OP sont améliorées La plate-forme des OP est constituée et opérationnelle	* Etude diagnostique au Niger et en Guinée Bissau	<ul style="list-style-type: none"> * Etude Niger et en Guinée Bissau en cours * TDR élaborés * Consultants recrutés * Partenaires identifiés * Etudes documentaires réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> * En Guinée Bissau, les enquêtes sont en cours, les fonds sont disponibles ; le retard est dû aux pluies * Les enquêtes débiteront dès que le financement sera disponible * Niveau de prévision dépassé grâce à l'appui et à la collaboration des ressources financières supplémentaires auprès du Club du Sahel et des partenaires
			<ul style="list-style-type: none"> * Ateliers nationaux paysans Sahel tenue au Mali, Niger, Cap Vert, Sénégal, Tchad * Participation dans tous les pays aux débats décentralisés et aux fora nationaux * Organisation d'une réunion régionale producteurs Sahel 21 * Participation aux réunions régionales de préparation de Praia * Participation au forum des sociétés Sahéliennes 	<ul style="list-style-type: none"> * 1 Comité d'orientation tenu
	Les capacités des internes des membres de la plate-forme sont renforcées	* 2 Comités d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> * Le CESAO identifié comme partenaire * La négociation a été faite * Une fiche pédagogique envoyée aux différentes plate-formes * le nombre de réponse faible (3 pays) * Document élaboré * Axes d'approfondissement dégagés 	<ul style="list-style-type: none"> * 1 Comité d'orientation non tenu en raison de la non disponibilité des ressources financières * Analyse de l'impact de ces rencontres * Atelier non réalisé. Les plate-formes souhaitent que l'activité se fasse au niveau national afin d'accroître l'impact * Nécessité d'approfondir la réflexion à travers des enquêtes approfondies
		* Atelier régional Décentralisation/Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> * Document de base finalisé et publié 	<ul style="list-style-type: none"> * Atelier planifié pour février 1998

COMPOSANTES MAJEURES	RESULTATS ATTENDUS	PREVISIONS QUANTITATIVES	REALISATIONS	ECARTS
RESULTAT 2 : Les pays disposent de connaissances permettant l'adaptation et un changement qualitatif des textes législatifs et réglementaires				
FONCIER	Un processus d'adaptation des législations foncières est engagé et/ou amplifié	<ul style="list-style-type: none"> * Donner un appui méthodologique aux actions de réformes foncières * Document de synthèse * Atelier régional 	<ul style="list-style-type: none"> * Elaboration d'une synthèse sur l'état des lieux des réformes foncières au Sahel * Atelier régional sur décentralisation et réformes foncières au Sahel * Appui à la réforme foncière en Guinée Bissau * Non réalisé 	Néant
		<ul style="list-style-type: none"> * Capitaliser les expériences en matière de pratiques et réformes foncières * Expérience Services juridiques * Atelier régional * Document dynamique foncière 		<p>La collecte des expériences sur les services juridiques en milieu rural sahélier et l'atelier sur la question sont différés pour 1998</p> <p>L'idée de synthèse sur la dynamique foncière est également différée.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> * Promouvoir la formation et la recherche sur le foncier 	<ul style="list-style-type: none"> * Colloque International sur la promotion de la recherche et de la formation sur le foncier 	Néant

COMPOSANTES MAJEURES	RESULTATS ATTENDUS	PREVISIONS QUANTITATIVES	REALISATIONS	ECARTS
<p>DECENTRALISATION</p>	<p>Le processus de décentralisation au niveau des Etats est appuyé et les capacités locales en matière de GRN sont renforcées</p>	<p>* Capitaliser des expériences de GRN</p> <p>* Mettre en place un cadre de concertation et d'échanges, d'expériences en matière de décentralisation</p> <p>* Organiser des rencontres de réflexion sur la décentralisation et le développement local</p> <p>* Organiser la journée CLISS 1997</p>	<p>* Etude de cas sur les expériences de GDRN (Niger, Tchad)</p> <p>* Les rapports d'étude concernant le Burkina, le Mali et le Sénégal ont fait l'objet d'un ouvrage publié</p> <p>* Réflexion préliminaire</p> <p>* Non réalisé</p> <p>* Organisation de la journée CLISS 1997 sur le thème « Décentralisation et développement local »</p> <p>* Confection et envoi d'affiches et dépliants aux pays et aux partenaires</p> <p>* Appui à l'organisation de concours nationaux et d'un concours régional sur le thème de la journée</p> <p>* Appui à l'organisation de conférences-débats dans les pays</p>	<p>* La synthèse régionale est en cours de préparation</p> <p>* L'atelier régional est en cours de préparation</p> <p>* La mise en place du cadre de concertation et d'échanges d'expériences (Réseau) est différée pour 1998</p> <p>* Les études sur la relance des économies locales et l'atelier régional sur la question est différé pour 1998</p> <p>* Néant</p>

COMPOSANTES MAJEURES	RESULTATS ATTENDUS	PREVISIONS QUANTITATIVES	REALISATIONS	ECARTS
<p>FEMMES ET GRN</p>	<p>Une méthode d'approches adaptées à la réalité sénégalaise pour une participation de la femme à la GRN est disponible</p>	<ul style="list-style-type: none"> * 3 études au Niger, Gambie, Tchad en collaboration avec PRORES * Synthèse régionale * Atelier femmes et GRN * Renforcement du comité femme-ateliers nationaux Sahel 21 et Atelier régional * Femme et instance de décision - une étude de cas au Sénégal 	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> * Non réalisée * Réalisé en collaboration avec le PNUE * Réalisé * Mise en place des comités nationaux * Tous les pays ont un rapport national * Les synthèses régionales * Document juridique du réseau réalisé * En cours 	<ul style="list-style-type: none"> * Les TDR élaborés * les enquêtes ont démarré au Niger * Le PRORES finance également une étude au Burkina et au Mali Néant Néant
<p>JEUNES</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Les jeunes sont mobilisés et impliqués aux réflexions et activités du CLSS * Mobilisation des groupes de jeunes au niveau des pays et régional 	<ul style="list-style-type: none"> * Séminaire femme/instance de décision * Etude diagnostique sur les organisations de jeunesse * Mobilisation des jeunes au niveau des pays et régional * Mise en place d'une coordination régionale des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> * Non réalisé * Non réalisée 	<p>* Les TDR sont élaborés, un comité de pilotage de l'étude est mis en place, une consultante est sélectionnée.</p> <p>Dénatrage de l'étude en 1998 pour manque de ressources.</p> <p>* Séminaire différé en 1998.</p> <p>Une coordination des organisations de jeunesse a été créée. Il est représenté au niveau national par les coordinations nationales. Les statuts et le règlement intérieur sont adoptés.</p>

3 - Bilan financier d'exécution : Année 1997

SITUATION FINANCIERE PAR CATEGORIE DE COUT ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT (EN MILLIERS DE FCFA)

CATEGORIE DE COUT	SOURCE DE FINANCEMENT							TOTAL
	PR2VISIONS	REALIS.	GTZ	USAID	PAYS BAS	ACDI	FRCE	
PERSONNEL	57 547	54 520	23 450	13 950	12000	8147	0	57 547
FRAIS GENERAUX	26 780	26 165	7 140	6800	6640	4200	2 000	26 780
INVESTISSEMENT	2 500	200	0	0	0	2 500	0	2 500
ACTIVITES	273 000	206 126	102 410	54 250	39 360	37 153	39 827	273 000
TOTAL	359 827	287 011	133 000	75 000	58 000	52 000	41 827	359 827

Source : Estimations

ANALYSE DES ECARTS - PROBLEMES RENCONTRES - SOLUTIONS PROPOSEES - RECOMMANDATIONS

Le budget prévisionnel pour l'exercice 1997 est de 359 827 000 FCFA. Les réalisations au 30 Novembre 1997 se chiffrent à 287 011 000 FCFA soit environ 80%. Ce taux pourrait être amélioré davantage aussi bien au niveau des réalisations physiques que de l'impact.

Les problèmes rencontrés dans l'exécution du budget sont les mêmes que ceux de l'année 1996. Il sont principalement de trois ordres :

- les retards dans la mobilisation des ressources financières : les déblocages tardifs des fonds par les bailleurs après le comité de pilotage (avril pour l'USAID, novembre pour les Pays Bas),
- les difficultés liées à la mise en oeuvre des activités, notamment le manque de coordination de la logistique avec le Centre de gestion pour la tenue des réunions ; les retards de transmission des justificatifs par les CONACILSS ; la lenteur dans l'envoi par le Centre de gestion des justificatifs entraînant un blocage de la part des bailleurs de fonds et de ce fait, la déprogrammation ou l'inexécution de certaines activités avec comme conséquence des désagrément à l'endroit des partenaires.

Il serait souhaitable d'examiner avec sérénité l'organisation et les capacités du Centre de Gestion qui constitue un goulot d'étranglement dans l'exécution et la mobilisation des ressources. Aussi, une souplesse pourrait être demandée à certains bailleurs de fonds pour la mise à disposition dans les délais des fonds dans les comptes des projets.

- les difficultés liées à une sous-estimation des coûts de la logistique des différentes réunions : initialement budgétisés pour 15 000 000F cfa, les coûts réels de tenue d'une réunion se chiffrent à 25 000000F cfa environ, soit un budget supplémentaire de 10.000.000 FCFA..

Au plan technique, il serait également opportun de revoir et de développer des stratégies pour la mobilisation des groupes sociaux. Il s'agira de discuter clairement les bases du partenariat avec le PADLOS.

Aussi, il est nécessaire de voir la question liée aux taux de perdiems pour certaines activités surtout celles liées à la mobilisation des groupes sociaux et à leur structuration. Cette catégorie d'action pour être efficiente doit être sous-tendue par une philosophie de base qui est celle de l'autonomie et de la prise en charge des acteurs. Il s'agit aussi des actions à mener à grande échelle et à multiplier. D'où la nécessité d'impliquer le maximum possible d'acteurs. Aussi, les participants à ces activités doivent être guidés plus par l'importance de l'action que des frais de séjour en mission.

Nous suggérons donc que les partenaires et le CILSS trouvent une procédure de prise en charge réelle des coûts et une indemnisation pour les menus dépenses afin de permettre l'atteinte des objectifs.

III - PROGRAMME TRIENNAL (1998 - 1999 - 2000)

1. Brève description

Les axes actuels du projet seront revus mais avec une réorientation des activités qui devrait permettre d'une part de créer une plus grande synergie interne et d'autre part d'apporter une plus grande contribution en terme de qualité et de compétence aux autres projets du CILSS qui font de plus en plus appel au projet dans l'implication des groupes sociaux au niveau de leurs activités. Ainsi, l'objectif opérationnel du projet a été éclaté en deux objectifs spécifiques assortis de 4 résultats.

Objectif opérationnel : contribuer à la création d'un environnement institutionnel et législatif favorable à la gestion participative des ressources naturelles

Objectif spécifique no 1 : contribuer à la création d' un environnement institutionnel favorable à la gestion participative des ressources naturelles

Résultat no 1.1 : la mobilisation des groupes sociaux est assurée

Résultat no 1.2 : les capacités et les compétences des groupes sociaux sont renforcées

Objectif spécifique no 2 : contribuer à la création d'un environnement législatif favorable à la gestion participative des ressources naturelles

Résultat no 2.1 : Un appui méthodologique est donné aux Etats en matière d'élaboration de législations adaptées.

Résultat no 2.2 : la mise en place d'observatoires sur le foncier et les institutions locales est appuyée.

Ce faisant l'intervention du projet se fera autour des volets suivants :

Volet 1. Mobilisation des groupes sociaux.

A ce niveau, il s'agira de consolider les dynamiques en cours à travers une meilleure structuration des organisations des producteurs, des femmes et des membres du réseau sur le foncier et la décentralisation en vue d'aboutir à la mise en place d'organisations pertinentes susceptibles de jouer un rôle conséquent dans la GRN

Volet 2. Renforcement des capacités des groupes sociaux

Dans des pays profondément marqués par plus de trois décennies d'étatisme, la mise en oeuvre des options politiques nouvelles impliquant une participation et une responsabilisation passe nécessairement par un développement des capacités juridiques, techniques et organisationnelles des communautés de base et des collectivités territoriales décentralisées.

La stratégie préconisée s'articulera autour des points suivants :

- * la valorisation des potentialités et des ressources propres des sahéliens (meilleure prise en compte des savoirs faire locaux, mobilisation des ressources financières et humaines endogènes, etc.).
- * la capitalisation et les échanges d'expériences
- * le développement des capacités institutionnelles (capacité en négociation, en gestion, en planification etc...)

Volet 3. Appui à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire approprié en matière de gestion des ressources naturelles et de décentralisation

La réforme des textes législatifs et réglementaires relatifs au foncier et à la décentralisation pour les adapter au contexte nouveau marqué par la démocratisation apparaît plus que jamais au centre des préoccupations au Sahel, comme l'ont amplement témoigné les débats sur Sahel 21

Il s'agira donc de poursuivre et d'intensifier les efforts déjà entrepris en faveur de l'élaboration au niveau des différents pays membres du CILSS de législations foncières et de décentralisation adaptées prenant en compte les besoins et intérêts légitimes de l'ensemble des acteurs (agriculteurs, pasteurs, femmes, Etat, collectivités locales, secteur privé) .

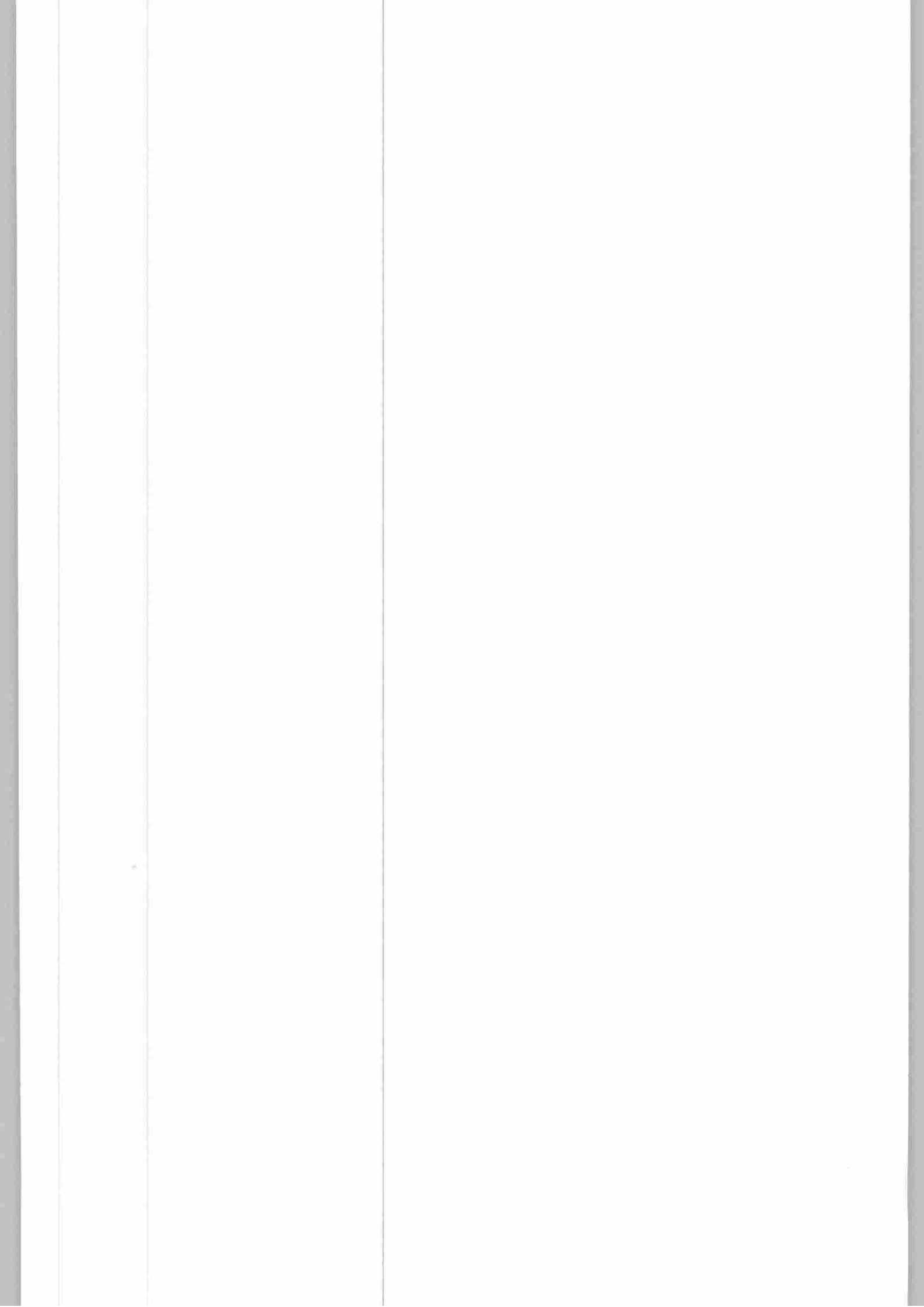
Les efforts seront notamment axées d'une part sur la mise en place d'observatoires sur le foncier au niveau des différents pays en vue d'une meilleure maîtrise de la question foncière au plan national et d'autre part sur la création d'un réseau sur le foncier et la décentralisation en vue de favoriser la circulation de l'information et les échanges d'expériences en matière de foncier et de décentralisation.

Volet 4. Réflexion sur l'utilisation des produits du CILSS par les groupes sociaux.

Il s'agira d'adapter les produits fournis par le CILSS (informations, recherches, orientations politiques, etc.) aux besoins et préoccupations des acteurs à la base. Cet axe nécessitera la contribution de tous les projets du CILSS. Il pourra être réalisé par une collaboration avec la coordination de l'exercice Sahel 21 dans le cadre de la mise en oeuvre des résultats. Ce volet pourra être mis en oeuvre à travers des échanges sur la qualité et les normes des produits fournis par le CILSS, l'accès à ces produits (langues, niveau de diffusion, etc.), l'implication des acteurs à la collecte et l'analyse des données, etc.

2. Les composantes majeures

COMPOSANTES	PREVISIONS DES DEPENSES			TOTAL
	1998	1999	2000	
1. Mobilisation des groupes sociaux	135 000	121 500	109 350	365 850
2. Renforcement des capacités	202 550	182 295	164 065	548 910
3. Appui aux cadres législatifs et réglementaires	100 000	90 000	81 000	271 000
4. Contribution à l'utilisation des produits du CILSS par les acteurs locaux	PM	PM	PM	PM
TOTAL (en milliers) de F CFA	437 950	393 795	354 415	1 185 760



IV CONTENU OPERATIONNEL ANNEE 1998

Pour l'année 1998, il est prévu la réalisation des activités suivantes :

A. ACTIVITES DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET

En ce qui concerne les activités de coordination et de gestion, l'année 1998 sera consacrée aux activités suivantes :

- une maîtrise du système de suivi-évaluation par l'élaboration et l'exploitation des fiches et questionnaires d'évaluation des activités ; l'amélioration des capacités des groupes cibles en vue d'un meilleur suivi de l'impact du projet ; cette activité sera menée avec l'appui d'un consultant de l'USAID.
- l'opérationnalisation de la base de données : la conception d'un logiciel de gestion de base de données confiée à un informaticien est en cours. Un travail de collecte d'informations est prévu courant 1998 pour alimenter la base de données. Les groupes sociaux seront impliqués dans la collecte d'informations
- une amélioration de la diffusion des documents aux partenaires : avec la signature récente d'un contrat de service pour l'expédition du courrier, le PADLOS espère ainsi trouver une solution pour la diffusion des documents auprès des partenaires,
- une valorisation des études réalisées par le Projet : l'ensemble des études réalisées seront éditées en ouvrage et diffusées,
- un appui à la gestion administrative et financière par le suivi et la mise en oeuvre du programme des activités et du budget. Le logiciel de suivi budgétaire mis en place par le centre de gestion devra aider le projet à améliorer la programmation des activités et assurer un meilleur suivi de l'exécution du budget,
- en plus de ces activités il est prévu la participation de l'équipe du projet aux activités du noyau central, une meilleure collaboration avec les autres projets du CILSS et notamment avec le PRISME en matière de communication et le PASP,
- et enfin la poursuite de la formation du personnel, en favorisant la participation des experts du projet aux modules de formation organisés par certains organismes de formation.

B. ACTIVITES TECHNIQUES

Pour accroître la synergie entre les activités, le projet interviendra autour des axes suivants : mobilisation des groupes sociaux - renforcement des capacités de ces groupes - cadre législatif et réglementaire, notamment sur le foncier et la décentralisation.

A.1. Mobilisation des groupes sociaux

L'activité consistera à appuyer la volonté de la société civile sahélienne qui de plus en plus se mobilise pour être impliquée dans la gestion du développement des pays sahéliens (plate-forme des paysans, réseau des femmes sahéliennes). L'objectif consiste à renforcer leurs structures afin de jouer un rôle formel dans les décisions et actions les concernant.

A.1.1. Appui à la structuration de la plate-forme paysanne

Cette activité va se poursuivre et sera matérialisée par l'appui technique et financier aux plates-formes nationales et sous-régionale dans l'organisation des débats aux différents niveaux et la mobilisation des ressources locales auprès des partenaires locaux. Le PADLOS apportera également son appui pour l'organisation des réunions statutaires de la plate-forme au niveau sous régional.

A.1.2. Appui à la mise en place d'un réseau sur la décentralisation et le foncier au Sahel

L'idée de réseau en matière de décentralisation et de foncier au Sahel est apparue depuis la Conférence Régionale sur la problématique foncière et la décentralisation tenue à Praia en Juin 1994 et a été depuis réaffirmée en maintes occasions.

Dans le contexte actuel, un réseau sur la décentralisation au Sahel pourrait notamment avoir les fonctions essentielles suivantes :

- assurer une meilleure circulation de l'information en matière de foncier et de décentralisation
- favoriser les échanges d'expériences et une réflexion commune en la matière
- collecter et capitaliser les expériences
- offrir des opportunités de débats sur la problématique foncière et la décentralisation et promouvoir des approches novatrices en la matière

A.1.3. Appui à la consolidation du REFESA

Le réseau étant très jeune (deux mois d'existence seulement), il a besoin d'être appuyé de façon assez conséquente pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'avocat des Sahéliennes. Le bilan réalisé en Octobre 1997 en marge de la rencontre de Ndjaména a fait état de plusieurs contraintes. Les femmes ont souhaité l'appui du PADLOS pour la recherche de solutions. L'intervention du PADLOS consistera donc à maintenir l'appui - conseil au réseau pour son démarrage et à renforcer sa capacité et celle de ses membres à travers des sessions de formation et des voyages inter pays pour des échanges d'expériences.

L'objectif recherché est de renforcer les capacités organisationnelles du réseau au niveau régional et national.

La poursuite de cet objectif s'articulera autour des axes suivants :

- Appui- conseil à la mise en place des coordinations nationales dans les pays
- Appui- conseil au réseau régional
 - pour la reconnaissance juridique et un soutien financier pour son démarrage
 - voyages d'échanges d'expériences et d'idées entre les coordinations
- Rencontre des coordinations nationales pour une réunion statutaire
 - élaboration d'un plan d'action du réseau
 - partage des cotisations entre le niveau régional et national
- d'autres décisions importantes.

A.2. Renforcement des capacités

L'intervention du PADLOS consistera à maintenir l'appui-conseil aux groupes sociaux pour renforcer leurs capacités institutionnelles et juridiques à travers l'information et la formation.

A.2.1. Information

A.2.1.1 Appui à la collecte d'informations sur les partenaires

Il s'agira de renforcer les capacités de la plate-forme paysanne et du REFESA dans la recherche des informations sur les partenaires potentiels (Bailleurs de fonds, ONG, structures de formations), de renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources financières et humaines et de favoriser la création d'un partenariat.

Le PADLOS apportera son appui par le recrutement d'une personne ressource qui aidera à organiser des contacts avec les partenaires, à identifier et à analyser les possibilités qui existent et éditer un répertoire.

Ces informations serviront également aux rencontres avec les partenaires pour la mobilisation des ressources pour le financement des plans d'action de la plate-forme paysanne et du REFESA ainsi que pour la base de données régionale du PADLOS.

A.2.1.2. Elaboration d'un recueil de textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles et de décentralisation

Il s'agira d'élaborer un recueil contenant les principaux textes législatifs et réglementaires régissant les ressources naturelles et la décentralisation au niveau des différents pays membres du CILSS assorti d'une analyse de la problématique.

L'élaboration d'un tel document devrait notamment permettre d'améliorer les connaissances sur les réformes en cours, de mesurer les progrès réalisés depuis Praia et de faciliter les travaux de recherche sur la question.

A2.2. Formation

A2.2.1. Appui à l'élaboration de plans d'action/mobilisation des ressources

En se basant sur des résultats recueillies sur le partenariat potentiel pour une collaboration fructueuse et de l'atelier sur le développement des capacités en planification et en négociation, le projet fournira un appui-conseil à la finalisation des plans d'actions par la mise à la disposition de consultant (e)s et à la recherche de mobilisation des ressources par l'appui à l'organisation de tables rondes des bailleurs autour des plans d'actions.

A2.2.2. Atelier régional sur les techniques de négociation et la planification stratégique

Cet atelier va regrouper les coordinations nationales des plates-formes paysannes, les coordinatrices du REFESA .

L'objectif visé est le renforcement des capacités de négociation et de planification des coordinations nationales des plates-formes paysannes et du REFESA afin de leur permettre d'analyser leurs contraintes, de dégager des solutions et d'élaborer un plan d'action national et régional.

Il sera également recherché la synergie entre les deux coordinations (plateforme paysanne et REFESA) à travers des actions concrètes.

Ce renforcement se poursuivra au niveau des pays et sera inscrit comme action prioritaire dans le plan d'action au niveau national.

En plus des membres de la plate-forme paysanne et du REFESA, les structures chargées de la décentralisation et les Organes Nationaux de Coordination de la Convention seront impliquées en raison de l'importance accordée aux deux thèmes dans les plans d'action des deux initiatives.

Cet atelier aura l'appui financier du FIDA.

A2.2.3. Atelier régional sur "Décentralisation et renforcement des capacités locales"

Dans des pays où pendant plus de trois décennies d'indépendance tout se ramenait au seul Etat, toute idée de prise de responsabilité par les populations de leurs affaires, chose qui est l'essence même de la décentralisation, sera vouée à l'échec tant qu'elles ne seront pas dotées de capacités conséquentes, qu'il s'agisse de capacités juridiques, institutionnelles, financières que techniques.

Cet atelier qui regroupera des représentants d'organisations de base, de collectivités décentralisées et de structures chargées de la mise en oeuvre de la décentralisation examinera les conclusions des études de cas sur la gestion décentralisée des ressources naturelles réalisées au niveau de différents pays membres du CILSS ainsi que les résultats de l'étude PADLOS Education en vue de dégager des axes pour un renforcement des capacités locales en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles.

A.2.2.4. Atelier de restitution Padlos/Education

Il s'agira de faire partager au niveau des communautés de base concernées les résultats des études PADLOS-Education et de gestion décentralisée des ressources naturelles en vue notamment d'assurer une meilleure capitalisation des expériences acquises.

A.2.2.5. Appui à la réflexion de thèmes fédérateurs

L'activité consiste à appuyer les groupes sociaux à organiser des campagnes d'information et des débats sur des thèmes communs tels que la décentralisation, la convention internationale sur la désertification ou encore les résultats de « Sahel 21 »

*** Décentralisation**

La réflexion sur ce thème majeur visera notamment à :

- informer largement les groupes sociaux sur les orientations du processus de la décentralisation afin qu'ils donnent leurs perceptions ;
- analyser les implications de la décentralisation dans le monde rural ;
- déclencher un processus de réflexion régionale sur une décentralisation adaptée au Sahel

*** Appui à la réflexion sur la Convention Internationale sur la Désertification**

La Convention Internationale est un enjeu majeur pour les pays Sahéliens. Le CILSS s'est investi pour appuyer les Etats au cours des négociations et actuellement dans l'élaboration des Programmes d'Actions Nationaux et du Programme d'Action Sous-Régional.

Il s'agit à travers l'élaboration de ces documents de créer et renforcer le partenariat entre les acteurs et d'améliorer la coordination et la gestion des ressources à travers la mise en place des mécanismes institutionnels efficace.

En collaboration avec le PASP, le PADLOS appuiera les groupes sociaux pour jouer pleinement leurs rôles dans le processus d'élaboration et de négociation du PAN et du PASR. Cet appui consistera à favoriser le rapprochement entre les ONG et les groupes sociaux, à apporter un appui technique pour l'élaboration des plans d'actions pour la sensibilisation des groupes sociaux sur les enjeux de la convention, à renforcer leurs capacités pour participer aux débats et aux négociations concernant la convention.

* Appui à la mise en oeuvre de « Sahel 21 »

L'objectif de l'exercice Sahel 21 est de donner la parole à l'ensemble des composantes de la société sahélienne sur les évolutions en cours et les perspectives de la région.

Deux ans durant les groupes sociaux se sont impliqués et ont exprimé leurs visions, leurs ambitions et dégagé des stratégies et des actions prioritaires pour l'avenir du Sahel.

Suite au forum de la société sahélienne tenu à Banjul et aux résultats enregistrés, il est plus que nécessaire de maintenir le dialogue avec les groupes sociaux afin de traduire leurs préoccupations en actions concrètes.

Le projet apportera sa contribution, sur le plan méthodologique pour l'organisation de ce dialogue afin que des plans et des projets prenant en compte les préoccupations puissent être élaborés. Il favorisera également les échanges entre les groupes sociaux afin de les sensibiliser aux enjeux liés à l'exercice et la prise en compte de leurs préoccupations.

A2.3. Capitalisation des expériences

A2.3.1. Voyages d'études/échanges d'expériences (Burkina, Mali)

L'activité consistera à appuyer le Ministère de la promotion de la femme du Burkina qui est récemment créé pour faire un voyage d'étude afin de s'imprégner des expériences du Mali en matière de promotion de la femme et de la décentralisation

A2.3.2. Etude de cas sur la communication sociale (Niger, Cap Vert, Mauritanie)

Au cours de l'année 1997, une première réflexion a été menée pour l'élaboration d'une stratégie de communication pour la plate-forme paysanne. Cette réflexion a permis de dégager les enjeux de la communication pour la prise en compte des préoccupations des acteurs à la base, les niveaux de communication et les outils et mécanismes utilisés actuellement dans ce domaine.

La question de la communication sociale est également une préoccupation pour la mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification avec l'élaboration d'un Programme d'Action National et les Plans Locaux de Développement.

Dans ce cadre, le PADLOS coordonnera une réflexion qui sera basée sur des études de cas au Cap Vert, en Mauritanie et au Niger en collaboration avec le PASP et le CRDI.

Les objectifs visés sont :

- renforcer la participation des populations et des acteurs à la base à la prise de décision, à la réalisation et à la mise en oeuvre des initiatives à la base;
- faciliter la collecte, la circulation et l'application des savoirs locaux ;

- Montrer et discuter les changements sur les modes de vie entraînés par la désertification, ainsi que les changements induits sur ce processus par les initiatives locales des populations de base.

Un atelier méthodologique sera organisé pour les équipes chargées de réaliser des études de cas au niveau des pays.

A.2.3.3. Etude de cas sur les savoirs faire locaux

En collaboration avec le PASP et le RIOD Afrique de l'Ouest, il sera réalisé un inventaire des techniques et connaissances traditionnelles de lutte contre la désertification à présenter à la deuxième session du Comité Scientifique et Technique qui se tiendra à Dakar au Sénégal. L'inventaire fera au préalable, l'objet d'un atelier de validation.

L'objectif visé est la valorisation des connaissances et savoirs faire locaux.

A.2.3.4. Décentralisation et participation des femmes à la gestion du développement local

Il a été reconnu à différents niveaux de réflexions que la décentralisation offrait des opportunités aux femmes et leur permettaient de se repositionner afin de mieux participer à la gestion du développement de leurs communautés. Améliorer leur représentativité dans les sphères de prise de décision est une condition sine qua non pour que leurs préoccupations spécifiques soient prises en compte.

Il s'agira de mener une étude de cas au Sénégal qui sera complétée par une documentation sur les expériences des autres pays membres du CILSS. Le Sénégal est choisi pour l'étude de cas car il a accumulé une somme d'expériences en matière de politiques de la promotion de la femme, de décentralisation et de réformes foncières et agraires qu'il a initiées depuis son accession à l'indépendance en 1960.

La synthèse fera l'objet d'un atelier régional de validation et de diffusion.

L'objectif recherché sera d'évaluer le niveau et le degré d'implication des femmes aux instances de prise de décision et analyser les facteurs de blocage à leur réelle implication et faire des propositions de solutions pour lever ces contraintes.

La réalisation de cette activité s'articulera autour des activités suivantes :

- Etude de cas au Sénégal
- Recensement et synthèse des expériences des 8 autres pays
- Atelier régional
- Publication : femmes et pouvoir de décision au Sahel

Au terme de cette activité, le résultat attendu est de formuler des propositions de stratégies pour une meilleure participation des femmes à la gestion du développement local.

A.2.3.5. Appui à la réflexion ^{sur} les économies locales

L'un des aspects importants de la relance des économies locales est les échanges et les interdépendances entre ville et milieu rural.

Le groupe qui sera composé d'un noyau dur (CILSS/Club du Sahel/PDM) identifiera des thèmes de réflexion qui alimentera des débats pour un groupe plus élargi composé de personnes ressources et des partenaires dans les pays. L'objectif visé est de relancer ou d'ouvrir le débats sur des questions clés sur les enjeux du développement local comme axe stratégique pour les pays sahéliens.

Au cours de cette année, il sera organisé deux réunions de travail pour le groupe de réflexion et une réunion élargie.

Pour la réunion élargie, le thème pourrait être sur la problématique du financement du développement local. Il s'agit d'un thème qui revêt aujourd'hui une grande importance car la mobilisation des groupes sociaux, la politique foncière et la mise en oeuvre de la politique de décentralisation ne saurait être une fin en soi ; elle n'aura de sens que si elle se traduit par un réel développement local c'est à dire un développement local maîtrisé et adapté aux compétences des populations à la base. Cette rencontre qui regroupera des représentants d'organisations de base, des élus locaux, des responsables de structures de financement devra permettre de dégager des axes pour la mobilisation de ressources financières en faveur du développement local.

A.3. Cadre législatif et réglementaire

Les activités prévues dans cet axe visent notamment à appuyer les Etats à pouvoir élaborer et vulgariser des textes législatifs et réglementaires conséquents en matière foncière et de décentralisation et à pouvoir se doter d'observatoires sur le foncier, outils irremplaçables pour une prise en charge effective des questions foncières au niveau national.

A.3.1. Appui aux actions de réformes foncières et de décentralisation

Suite à l'Atelier Régional sur "Décentralisation et réformes foncières" tenu à N'Djamena en juillet 1997 et qui a permis de dégager des options de politiques foncières adaptées au contexte de décentralisation et de dégager une approche méthodologique d'élaboration de loi d'orientation foncière, il s'agira d'appuyer de manière plus systématique les différents pays membres du CILSS à mettre en oeuvre leurs actions de réformes foncières .

Cet appui s'articulera autour des axes essentiels suivants :

A.3.1.1. Appui au processus d'élaboration d'une nouvelle loi foncière en Guinée Bissau

Suite au soutien apporté à la première phase, il s'agira d'appuyer la Guinée Bissau à pouvoir finaliser son processus d'élaboration d'une nouvelle loi foncière. Cet appui concernera notamment la mise à disposition de conseils techniques et de consultant(e)s pour l'élaboration

des projets de textes et la vulgarisation de la nouvelle législation en même temps qu'il sera procédé à une évaluation du processus, premier du genre, pour en tirer des leçons devant servir à d'autres réformes.

A.3.1.2. Réflexion sur femmes et sécurisation foncière : capitalisation et valorisation des expériences de droits coutumiers et des formes alternatives d'accès sécurisé des femmes au foncier, cas du Burkina

Bien que des réformes agraires et foncières sont en cours partout dans le Sahel, l'accès sécurisé des femmes au foncier reste encore précaire. Dans la mesure où, une des ambitions prioritaires des femmes sahéniennes au 21^{ème} siècle se pose en terme d'accès sécurisé aux terres agricoles, il devient urgent de trouver des solutions appropriées.

L'activité consistera à : appréhender les coutumes, les valeurs sociologiques traditionnelles et les formes alternatives utilisées présentement en matière de sécurisation foncière pour les femmes; à analyser les réformes foncières en vigueur dans le pays. Elle sera menée au Burkina Faso. Dans la même logique que Padlos Education et Sahel 21, la démarche de la recherche sera participative. La collecte des informations se fera sur la base d'un zonage et par l'approche participative (MARP), en collaboration avec les ministères et institutions concernées. Le Burkina a été pris comme une zone pilote pour l'année 1998 parce que présentant des atouts institutionnels favorables à l'utilisation immédiate des résultats de la réflexion dans ses politiques de réformes foncières : la RAF va être révisée et le Ministère de la Promotion de la femme a dans ses axes stratégiques pour la promotion de la femme l'accès sécurisé des femmes au foncier.

A.3.1.3. Etude régionale sur la problématique d'élaboration des codes pastoraux

Le secteur de l'élevage est toujours apparu comme « le parent pauvre » des politiques de développement au Sahel. Aujourd'hui à la faveur des réformes politiques et législatives en cours, l'élaboration des législations pastorales adaptées est partout à l'ordre du jour au Sahel. L'objectif de cette étude sera de fournir aux Etats membre du CILSS des éléments d'orientation dans ce sens.

A.3.2. Appui à la mise en place d'observatoires sur le foncier et les institutions locales

La mise en place d'observatoires sur le foncier et des institutions locales s'inscrit en droite ligne des orientations émises par le Colloque International sur le foncier au Sahel tenu à St. Louis en avril 1997 .

Face à la profondeur de la crise foncière et à la complexité des problèmes posés, la mise en place d'observatoires sur le foncier s'avère aujourd'hui indispensable pour mieux aborder la problématique foncière au Sahel.

L'objectif fondamental des observatoires sur le foncier sera notamment d'aider les instances nationales et les collectivités locales à mettre au point des dispositions légales plus propices à une mise en valeur durable et équitable des ressources naturelles.

Pour cette année, il s'agira essentiellement d'appuyer un premier groupe de quatre pays (Burkina, Niger, Tchad, Gambie) à formuler un document solide de projet d'observatoires sur le foncier et à les aider éventuellement à mobiliser les financements nécessaires. Cet appui sera fourni à travers les activités ci-après :

A.3.2.1. Elaboration d'une note technique

Il s'agira d'élaborer à l'intention des quatre pays sus-mentionnés une note contenant les orientations relatives à la mise en place d'un observatoire sur le foncier sur la base des éléments dégagés lors du Colloque de St. Louis et des connaissances scientifiques actuelles en la matière.

A.3.2.2. Atelier d'appui méthodologique

Cet atelier concernera les quatre pays indiqués plus le Mali qui mène déjà une opération pilote d'observatoire sur le foncier.

L'objectif de cet atelier sera de procéder à un échange de points de vue afin de définir les contours techniques et les modalités de mise en oeuvre d'un observatoire sur le foncier.

A.3.2.3. Appui-conseil sur la formulation de documents de projet

Il s'agira d'appuyer chacun des pays retenus à formuler un document de projet conséquent. Cet appui se fera notamment à travers la mise à disposition de documents, de conseils techniques ou de consultant(e) en cas de besoin.

A.3.2.4. Ateliers nationaux de validation

Un appui technique sera également donné aux différents pays concernés pour leur permettre d'organiser chacun un atelier regroupant les différentes structures nationales concernées par la mise en oeuvre d'un observatoire sur le foncier en vue de procéder à la validation du document du projet.

V . CONCLUSION

Au regard de l'analyse des activités menées au cours de ce deux années, nous constatons que :

- les groupes sociaux (producteurs, femmes,) se sont mobilisés et se sont investis avec beaucoup d'ardeur aux activités du projet. Cela dénote de l'intérêt de ces groupes à jouer pleinement leurs rôles dans les politiques de développement. Il faut noter que cette participation a été limitée d'une part par la faiblesse des compétences et des capacités des acteurs, par la faiblesse de leur représentativité ou encore par manque de stratégies adéquates pour la mobilisation des ressources financières;

- la capitalisation des expériences, dans tous les domaines du projet, montrent que les pays sahéliens regorgent des expériences très riches qui malheureusement ne sont pas valorisées. Il conviendra d'attirer l'attention sur ces expériences; ce qui permettra d'élaborer des textes législatifs et réglementaires qui pourront être appliqués aisément ;
- Certains acteurs marginalisés (femmes, pasteurs) jouent un rôle incontournable dans le développement des pays sahéliens. De ce fait des stratégies doivent être développées pour valoriser leurs participation ;
- la valorisation des ressources humaines est un axe fondamental pour le développement local au Sahel. Il convient de développer une stratégie de valorisation des ressources humaines qui intègre l'ensemble des composantes du développement à savoir la politique, l'économie, l'environnement, etc.
- Les projets du Programme Majeur Politique de Gestion de ressources naturelles doivent s'intégrer davantage afin d'aboutir à la « création » d'un programme unique avec des volets.

A N N E X E 1

PLAN D'OPERATION 1998

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1998

Objectif opérationnel du projet : Contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à la gestion participative des ressources naturelles

Résultat 1 : La mobilisation des groupes sociaux dans le processus de prise de décision les concernant est effective

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLE	PRIORITE	INDICATEUR VERIFICATION	SUPPOSITIONS REMARQUES		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12							
A1	Mobilisation des groupes sociaux																			
A1.1	Plate forme paysanne																			
1	Appui à la structuration de la Plate forme																			
2	Comité d'orientation (10 000 000 x 2)																			
A1.2	Appui mise en place réseau Décent/Foncier																			
1	Elaboration envoi documents de base																			
2	réunion constitutive réseau décentralisation/foncier																			
A1.3	Appui mise en place REFESA																			
1	Mise en place coordinations nationales																			
2	Réunion statutaire																			
TOTAL PAGE 1																85 500 000				

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1998

Résultat 2 : LES CAPACITES INTERNES DES GROUPES SOCIAUX SONT RENFORCEES

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLE	PRIORITE	INDICATEURS VERIFICATION	SUPPOSITIONS REMARQUES		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12							
A2	Renforcement des capacités																			
A2.1	Information																			
	1 Appui à la collecte d'informations sur les partenaires															9 000 000	Chargé de progr.	1	**Les informations collectées	
	2 Elaboration recueil des textes GRN et Décentralisation															4 000 000	Expert foncier et Législation	2	**Un recueil de textes élaboré et diffusé	
A2.2	Formation																			
	1 Appui élaboration plan d'action/mobilisation ressources															9 000 000	Equipe Projet	1	**Un atelier organisé et les	
	2 Atelier de planification stratégique															20 000 000	Equipe Projet	1	acles diffusés	En collaboration avec le Club du Sahel
	3 Atelier décentralisation/renforcement capacités locales															20 000 000	Expert Foncier	1		
	4 Ateliers de restitution étude de cas renforcement des capacités															12 000 000	Expert foncier	2	**Les ateliers sont organisés	
	5 Appui à la réflexion sur les thèmes fédérateurs																			
	*Décentralisation																			
	*Convention Internationale /Désertification															10 000 000	Equipe Projet	1	les rapports de synthèse disponibles	
	*Sahel 21															10 000 000	Equipe Projet	1	**Des campagnes d'informations et des	
A2.3	Capitalisation des expériences																			
	1 Voyage d'études/échanges d'expériences (Burkina/Mali)															5 000 000	Expert Femme	2	Voyage d'étude organisé	
	2 Etudes de cas sur la communication sociale (Atelier méthodologique Niger, Mauritanie, Cap vert)															3 000 000	Coordonnateur	2		
	3 Etudes de cas sur les savoirs faire locaux															5 000 000	Coordonnateur	1	Les rapports d'études de cas	
	4 Etude femmes et instances de décisions (Sénégal)															3 000 000	Expert femme	1		
	5 Atelier régional femme et instances de décisions															25 000 000	Expert femme	1		
	6 Appui à la réflexion sur les économies locales															10 000 000	Expert Foncier	2	l'atelier organisé	
TOTAL PAGE 2																155 000 000				

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1998

Résultat 3 : Un appui est apporté pour l'élaboration des cadres législatifs et réglementaires adaptés

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLE	PRIORITE	INDICATEURS VERIFICATION	SUPPOSITIONS REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A3	Cadre législatif et réglementaire																		
A3.1	Appui aux actions de réformes foncières et décentralisation														6 000 000	Expert foncier Législation	2	Textes élaborés	Collaboration Expert femme
1	Appui élaboration réforme foncière en Guinée Bissau (Finalisation textes et suivi-évaluation)														3 000 000	Expert foncier Législation	2	Rapport d'étude	
2	Etude femmes et sécurisation foncière (Burkina)														5 000 000	Législation	2	Rapport d'étude Une note technique élaborée et envoyée aux Etats	
3	Etude régionale sur la problématique d'élaboration des codes pastoraux																		
A3.2	Appui mise en place observatoires sur le foncier																		
1	Atelier méthodologique régional														20 000 000	Expert foncier Législation	1	Atelier organisé et les actes Les projets de documents sont formulés	Appui INSAH
2	Formulation document de Projet (Burkina, Niger, Tchad Gambie)														4 000 000	Législation	1	Les ateliers nationaux sont organisés	
3	Ateliers nationaux de validation dans 4 pays														12 000 000	Expert foncier Législation	1	Les ateliers nationaux sont organisés	
TOTAL PAGE 3													50 000 000						

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1998

Résultat 4 : Un système de suivi-évaluation est mis en place /La gestion du projet est améliorée

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLE	PRIORITE	INDICATEURS VERIFICATION	SUPPOSITIONS REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A4	COORDINATION/GESTION																		
A4.1	Organiser le suivi-évaluation																		
1	Mission d'appui consultant IRG																		
2	Elaboration des fiches et questionnaires de suivi-évaluation des activités														1 500 000	PM	1	Les outils de suivi évaluation existent	Collaboration avec les partenaires Budget disponible
3	Exploitation des outils de suivi-évaluation																		
4	Elaboration guide de remplissage des fiches et questionnaires pour une meilleure évaluation														1 500 000	Chargé de progr.	1	les réponses aux questionnaires	
A4.2	Création d'une base de données Padlos																		
1	Collecte/traitement/gestion/ des données														5 000 000	Chargé de progr.	1	La base de donnée est fonctionnelle	
A4.3	Production et diffusion des documents																		
1	Edition et diffusion des études PADLOS														10 000 000	Chargé de progr.	1	Les ouvrages édités	
A4.4	Voyages et missions																		
4.5	Appui aux points focaux PADLOS														15 000 000	Equipe du projet	1	Les rapports de missions	
A4.6	Fonctionnement																		
1	Entretien/réparation														18 000 000	Equipe du Projet	1		
2	Communication(fax,téléphone,courrier)														1 000 000	Chargé de progr.	1		
3	Carburant														15 000 000		1		
4	Location des bâtiments														1 000 000		1		
5	Autres frais extérieurs														2 000 000		1		
															2 000 000		1		
TOTAL PAGE 4													72 000 000						

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1998

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLE	PRIORITE	INDICATEUR VERIFICATION	SUPPOSITIONS REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
6	Fournitures de bureau														3 000 000	Coordonnateur			
7	Entretien bureau														1 000 000	Coordonnateur			
A4.6	Equipement														4 000 000	Chargé de program			
A4.7	Formation du personnel														3 000 000	Coordonnateur			
A4.8	Frais de personnel														12 600 000				
1	Coordonnateur														11 000 000				
2	Expert femmes														11 000 000				
3	Expert foncier/legislation														6 500 000				
4	Chargé de programme														4 000 000				
5	Secrétaire de Direction														2 050 000				
6	Chauffeur/Planton														2 400 000				
7	Charges sociales														500 000				
8	Personnel temporaire de remplacement														7 000 000				
9	Autre frais de personnel(assurance et congés)														1 000 000				
10	Heures supplémentaires														6 000 000				
11	Frais de rattachement personnel																		
TOTAL PAGE 5													75 050 000						

TOTAL TOUTES ACTIVITES 437 550 000
 MOBILISATION GROUPES SOCIAUX 85 500 000
 RENFORCEMENT DES CAPACITES 155 000 000
 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE 50 000 000
 COORDINATION 80 000 000
 PERSONNEL 67 050 000

C.H.SS/Sécretariat exécutif/Centre de Gestions des Projets

Exercice Budgétaire 1998

Programme Majeur : GRN

Projet : PADLOS Code 202

Rubriques	Codes	DEPENSES				TOTAL	RECETTES						
		Répartition Analytique					CONTRIBUTIONS DES DONNATEURS						
		2021	2022	2023	2024		Allemagne	Canada	France	Italie	Pays-BAS	USAID	
Personnel	1	67 050 000				67 050 000	21 250 000	12 000 000	9 800 000	PM	12 000 000	12 000 000	
Frais Gén.	2	25 000 000				25 000 000	2 800 000	2 000 000	12 139 970	PM	3 000 000	5 060 030	
Invest	3	4 000 000				4 000 000	0	4 000 000	0	PM	0	0	0
Activités	4		102 500 000	206 000 000	101 000 000	341 500 000	125 000 000	42 900 000	20 660 030		70 000 000	82 939 970	
TOTAL		96 050 000	102 500 000	206 000 000	101 000 000	0	437 550 000	149 050 000	60 900 000	42 600 000	0	85 000 000	100 000 000

Commentaires : Analyse des activités

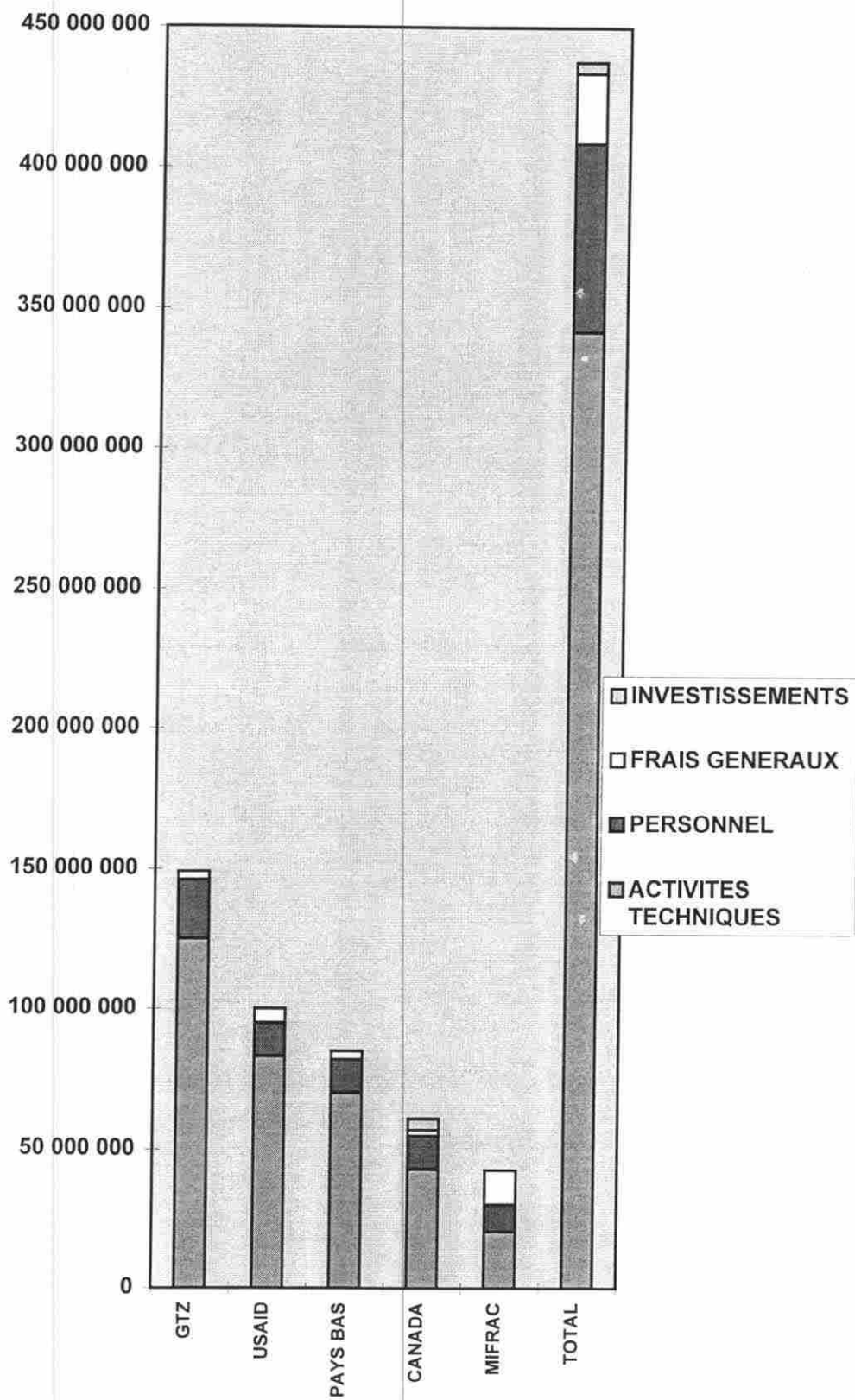
2021 : Coordination

2022 : Mobilisation groupe sociaux

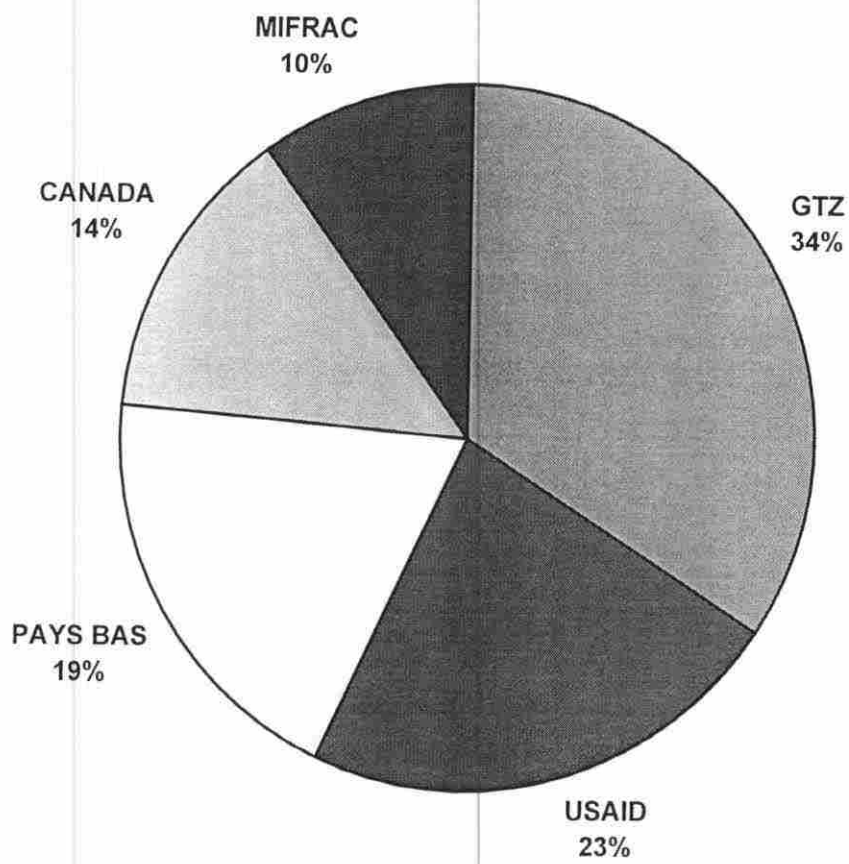
2023 : Renforcement des capacités

2024 : Cadre législatif et réglementaire

REPARTITION DU BUDGET PAR ACTIVITE ET PAR BAILLEUR



REPARTITION DU BUDGET PAR BAILLEUR



REPARTITION DU BUDGET PAR ACTIVITE

